

Belgique – Belgie

PP

1060 Bruxelles6

1/1764

P/008 163



Périodique mensuel.
Bureau de dépôt
1060 Bruxelles 6

Union Touristique LES AMIS DE LA NATURE
Organisation internationale créée à Vienne en 1895.

ASSOCIATION DE BRUXELLES – SAINT-GILLES A.S.B.L.
Siège social: rue Fernand Bernier 54, 1060 Saint-Gilles
Adresse courriel : an.bxl.sg@outlook.com

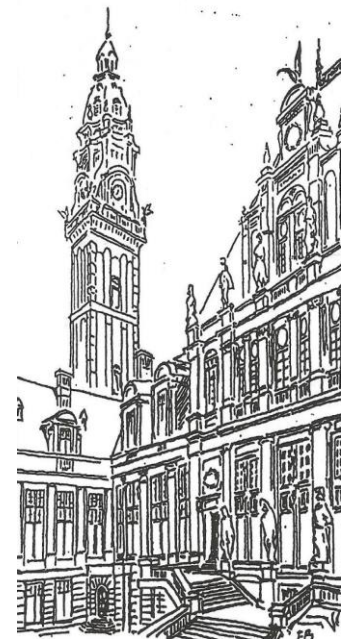
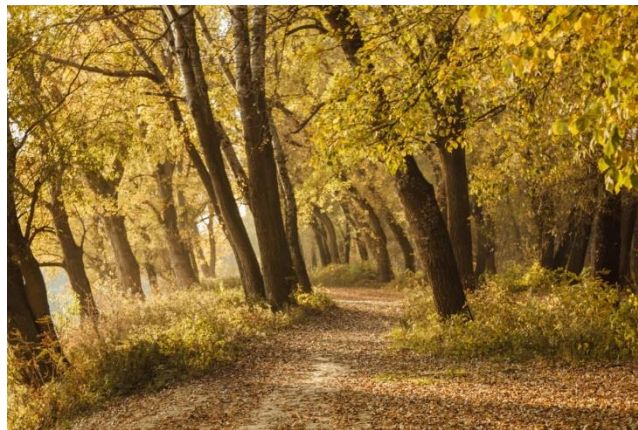
N° d'entreprise : 409 449 866

Reconnue par la Commune de Saint-Gilles. Fondée en 1930

Compte bancaire : BE87 0688 9350 2894 BIC: GKCCBEBB

Au nom d'U.T. LES AMIS DE LA NATURE De BRUXELLES SAINT-GILLES

BULLETIN DES ACTIVITES : **Octobre 2022 et plus...**



A.N / N.F.I. Internationale des Amis de la Nature <http://nf-int.org>
UFAN Union Francophone des A.N. www.amisdelanature.be
presidenceufan@gmail.com

Section Bruxelles – Saint-Gilles. Président : Pierre Putterie.
02 537 07 73 0475 90 83 29

Courriel : putterie.pierre.hennekein@gmail.com

Local : Rue de Moscou n° 24 à Saint Gilles. (Près du parvis)

Éditeur responsable : Putterie Pierre, rue Fernand Bernier 54 à 1060 Saint-Gilles

Chers amis,

Nous avons tardé de sortir un journal...en effet notre local étant situé rue de Moscou, presque sur le Parvis, et comme la commune a entamé de grands travaux sur la place devant le local, il était difficile à atteindre.

En tram et bus pas trop de problèmes mais pas pour le parking.

Le trottoir devant le local est en ordre, donc l'accès est facilité.

Nous serons cependant ravis de vous voir lors de la conférence de M.Persy.

A bientôt.

Malou Buggenhout.

Samedi 15 octobre 2022

Assemblée générale extraordinaire

Cette année, la section des « Amis de la Nature » de Laeken nous accueille à leur local.

Adresse du jour : Rue de Wand 93 à 1020 Bruxelles Laeken.

Présidence de L'Union Francophone des Amis de la Nature de Belgique.

M. Luc Verbiest.

Jeudi 20 octobre 2022

Les Fagnes conférence de M. Persy

Local rue de Moscou , n°24 à 15h

Balade entre parcs naturels , forêts, lacs et cités du pays des Fagnes belges.

Le Covid impose ses contraintes en cet été caniculaire de 2020.

Aussi à défaut de pouvoir rejoindre une 8 ème fois Saint Jacques de Compostelle, en Galice espagnole, me voici parti à la découverte de quelques coins de nos belles Ardennes.



Partons à la découverte de la région des Hautes Fagnes et de ses nombreux sentiers de randonnées.

Au départ du village de Waimès, abordons l'immense réserve naturelle des Fagnes avec ses anciennes tourbières, ses grands espaces, ses légendes et histoires tragiques et mystérieuses.

C'est aussi la région traversée par la Warche sauvage et capricieuse, le château de Rheinhardstein, le lac de Robertville et Butgenbach.

Allons à la rencontre de l'âme et la richesse patrimoniale des villes de Malmédy et Stavelot, mais aussi de leur folklore.

Voici la cité de Spa où séjournèrent tant de célébrités dont notre Reine Marie Henriette.

Les Spadois appellent cette noblesse et bourgeoisie venues profiter des bienfaits des eaux et nombreuses sources les « Bobelins ».

Profitons-en pour randonner au cœur des vastes espaces boisés qui ceignent la cité ainsi que dans les Fagnes Spadoises, pour clôturer ce séjour.

W. Persy.



Une actualité brûlante...le dérèglement climatique.

Il est vrai que nous avons à faire à un tueur silencieux.

Il rend des régions entières invivables sur terre, et ce pour les prochaines décennies. L'ONU, des sociétés de la Croix Rouge et d'autres nous avertissent. Des organisations nous appellent à nous préparer à ces vagues de chaleur prochaines, plus fréquentes, plus intenses et ce pour éviter beaucoup de morts. Nous sommes alertés notamment sur le Sahel, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest . Avec des conditions socio-économiques préoccupantes, ces régions dépasseront les limites que des personnes exposées à une chaleur et une humidité extrême ne peuvent supporter. Il y aura donc des souffrances et des pertes de vies humaines et animales énormes, des mouvements de population et un agrandissement des inégalités.

A moins d'un mois de la conférence annuelle de l'ONU sur le climat en Egypte, cette mise en garde vient pour nous rappeler de réaliser en urgence des investissements importants et durables pour atténuer l'impact de ce changement climatique. Ces appels attendent une réponse.

D'autant plus que les vagues de chaleur sont des phénomènes météorologiques parmi les plus meurtriers et difficiles à contrer.

Nous apprécions le soleil, et profitons volontiers de ses bienfaits mais trop is « te veel ». Que ce soit pour notre santé, notre peau, nos animaux, notre nature, nos cultures, etc...

Si certaines régions sont brûlées, d'autres sont inondées par des pluies torrentielles... Alors, si nous pouvons conscientiser nos dirigeants, soignons notre planète...



Encore un petit rappel des différentes maisons des A.N.

Vous retrouverez tous les renseignements des différentes maisons sur le site de l'UFAN (Union Francophone des Amis de la Nature).

www.amisdelanature.be



En Wallonie

HURLEVENT 663, Sur les Bruyères, 4870 Fraipont, 0497 35 49 90

GERVAVA Carrefour de Haut-regard, 4910 La Reid, 0486 86 99 38

LES GATTES Hameau de Logbiermé, 4980 Trois-Ponts, 0477 48 28 36

LA MAISON VERTE 18, rue des Frères Descamps, 7800 Ath, 068 28 09 09

LE RELAIS DU FAYT 13, rue de la Sablière, 7973 Grandglise, 068 28 09 09

Dans les cantons de l'Est

AUBERGE D'ARIMONT - 7, DrîlCortil, 4891 Malmédy, 0494 93 95 32

En Flandre

DE BERK - Oude Baan 110, 2910 Essen, 03 667 20 31.

Devenir membre des Amis de la Nature

Clause de confidentialité / respect de la vie privée (R.G.P.D.)

Pour diffuser vos coordonnées et/ou références privées en notre possession, nous avons besoin de votre accord signé.

P.S. Si vous possédez une adresse courriel et que vous nous la communiquez, nous pouvons en plus du journal papier vous l'envoyer par mail. Également en couleur.

Vous pouvez la communiquer par courriel : elle ne sera communiquée à personne sans votre autorisation.

malou.buggenhout@gmail.com

Important :

Pour établir votre carte de membre, nous avons besoin de votre nom (de jeune fille), votre adresse, votre date de naissance ou mieux votre

numéro de registre National, un numéro de téléphone et **une adresse internet** sont des compléments d'informations utiles pour vous prévenir d'un changement de dernière minute ou vous communiquer des informations.

Le paiement doit être effectué sur le compte des AN de Bruxelles / St-Gilles. IBAN BE87 0688 9350 2894

Adresse du local: rue de Moscou n°24, 1060 Saint-Gilles.

Cotisations 2023.

En 2020 et 2021 et 2022 nous étions « bien entendu » heureux de recevoir vos cotisations, mais étant donné le confinement et notre changement de local, nous étions freinés dans l'organisation d'activités. Les conditions restent identiques sauf pour le prix du timbre- poste. Nous vous rappelons que les mutuelles interviennent dans votre cotisation si vous rentrez le document : « activités sportives », complété par nos soins, mais vous devez faire la demande de ce document à votre mutuelle

1. Les informations générales.
2. Il est précisé que nos excursions pédestres et autres ont un caractère éducatif. (Étude de la nature, intérêt historique, géographique et architectural de la région traversée).
3. A nos membres et parents de nos juniors. Les participants à l'une quelconque des activités des « Amis de la Nature » ne sont ni sous la surveillance, ni sous la responsabilité d'aucun dirigeant.
4. Les parents sont SEULS responsables de leurs actes.

V	COTISATION PLEINE : concerne l'adulte à partir de 18 ans.(chef de famille ou isolé) La cotisation V donne droit au bulletin de la section, ainsi qu'à l'accès aux maisons AN et aux Auberges de jeunesse. (En Belgique et en France).	20,00€
A	COTISATION FAMILIALE : En liaison avec la cotisation V, elle concerne les proches parents des membres appartenant à la première catégorie et habitant sous le même toit. Il s'agit notamment du conjoint, des enfants de plus de 18 ans habitants <u>sous le même toit</u> . Elle donne les mêmes droits que la cotisation V, mais sans les journaux.	10,00€
J	COTISATION Junior : concerne les jeunes de 15 à 17 ans.	6,50€
K	COTISATION Enfant: concerne les enfants âgés de 0 à 14 ans.	2,00€
	FRAIS ORDINAIRE : d'envoi postal de la carte de membre à ajouter au montant de la cotisation.	1,50€
	Les membres AN des autres sections des autres sections désirant recevoir le bulletin verseront ...	8,00€

